

FEUILLE DE MATCH

 Fédération Algérienne de Rugby	Date	Tournoi

JOUEURS AUTORISES

[illegible]**PERSONNES ADMISES SUR LE BANC DE TOUCHE (3 maximum)**

Fonction	NOM (lettres capitales)	N° de licence
Entraîneur		
Soigneur		
Adjoint terrain		

VISA DU REDACTEUR DE LA FEUILLE DE MATCH AVANT LE COUP D'ENVOI

Nom :	Prénom :
Fonction :	Signature :
N° Licence :	

EXCLUSIONS DÉFINITIVES / INFRACTIONS DES DIRIGEANTS DU BANC DE TOUCHE

(Compléter le tableau en mettant une croix dans la colonne correspondante aux faits reprochés, en regard du numéro, du nom, du prénom et du n° de licence de la personne concernée)

N° du joueur ou fonction	NOM et prénom <i>(nom en capitales d'imprimerie)</i>	N° de licence	Motif de l'exclusion ou de l'infraction relevée							
			Indiscipline			Action ou voies de fait contre un un officiel	Jeu dangereux	Brutalité	Infractions verbales et provocations envers adversaire	Non-respect des obligations
			Non respect	Faute contre l' esprit du	Nervosité					

RAPPORT COMPLÉMENTAIRE DE L'ARBITRE

Reprendre, dans la colonne de gauche, chaque nom figurant au tableau des exclusions définitives et des infractions relevées ci-dessus. Hormis les motifs « indiscipline », détailler en face, dans la colonne de droite, les faits qui vous ont conduit à exclure des joueurs ou à sanctionner des dirigeants du banc de touche. Si nécessaire, établir la suite de votre rapport sur un feuillet supplémentaire.

Nom - prénom	Rencontre concernée et Rapport

JOUEUR BLESSÉ (à remplir par un dirigeant de l'équipe du joueur blessé : il précisera si possible la nature apparente de la blessure et sa localisation (exemple : blessure ouverte au cuir chevelu côté droit). TOUTE BLESSURE SUR COMMOTION CÉRÉBRALE SERA SIGNALÉE CI-DESSOUS.

Nom et prénom du dirigeant ayant rempli ce paragraphe :

N° de licence :

IMPORTANT	AVANT LE MATCH : la feuille de match doit être contrôlée par l'arbitre ou le représentant fédéral ; contrôlée et signée par les Présidents des associations concernées ou leurs délégataires qui sont responsables de la rédaction de la feuille de match, de la composition des équipes, de la numérotation des joueurs et des personnes admises sur le banc de touche. APRÈS LE MATCH : le rapport d'arbitre doit être complété, contrôlé et signé par l'arbitre et signé par les Présidents des associations ou leurs délégataires, avec la mention « vu et pris connaissance », après que ceux-ci aient indiqué le nombre d'exclusions et/ou infractions relevées.
	NB : La feuille de match (rapport d'arbitre) doit être adressée à la F.A.R. par Email à rapport-officiel@algeria.rugby Cet envoi incombe à l'arbitre du match qui a dirigé la rencontre.

RAPPORT COMPLÉMENTAIRE DE L'ARBITRE EN CAS D'INCIDENTS SANS EXCLUSIONS DÉFINITIVES ET SANS INFRACTIONS

NB : Pour tout désordre occasionné par le public, pour toute bagarre ou tout autre incident, établir ci-dessous un rapport circonstancié. Préciser la rencontre concernée.

--

Date :/...../.....

Signature de l'arbitre :

FAR / DTN

Règlement Rugby à 7